

Réfugiés: fermons les «zones d'attente»!

17.01.2022 TRIBUNE Réfugiés: fermons les «zones d'attente»!

Des milliers de personnes sont enfermées dans des espaces clos aux frontières de la France. Adultes et enfants y sont triés avant d'être, pour la plupart, renvoyés dans leurs pays. Une pratique qui viole les droits fondamentaux, alerte un collectif d'intellectuels, d'associatifs et de personnalités du monde culturel.

Les autorités françaises enferment chaque année des milliers de personnes qui se présentent aux frontières pour entrer en France ou sur le territoire européen. Les lieux dans lesquels elles sont enfermées sont appelés zones d'attente (ZA). L'immense majorité n'en sort que pour être renvoyée dans son pays de provenance.

En zone d'attente, on applique un triptyque : trier, enfermer, expulser. Les personnes arrivent aux frontières. La police les intercepte à la sortie de l'avion, du bateau, du train, à pied ou en voiture. Si les conditions d'entrée ou de séjour ne sont pas réunies, on trie, on enferme, on renvoie. Si les personnes demandent l'asile, on trie, on enferme, on renvoie. Si la police estime que les personnes représentent «*un risque migratoire*», on trie, on enferme, on renvoie. Adultes et enfants. En famille ou seuls. Peu importe, ils sont enfermés.

Cette politique migratoire délétère a été façonnée au fil des ans par un discours politique modifiant peu à peu le vocabulaire relatif aux personnes étrangères. Son objectif : exciter les peurs et instiller dans l'opinion publique l'idée que les étrangers représenteraient un danger.

La méthode est simple et redoutable. D'une part, brouiller les réalités des migrations par un vocabulaire anxiogène («*submersion migratoire*», «*appel d'air*», «*grand remplacement*»). D'autre part, construire l'illusion du contrôle en enfermant derrière des barbelés et sous l'œil de la police celles et ceux que l'on a désignés comme étant un danger en puissance ou en devenir.

Indésirables

La zone d'attente, c'est le confinement des indésirables à la frontière. Ce n'est pas encore la France, bien que la législation française s'y applique et qu'elle se situe sur le territoire national. C'est un obstacle supplémentaire dans le parcours migratoire. C'est un lieu où des personnes interceptées à la frontière sont enfermées le temps nécessaire à leur renvoi ou plus exceptionnellement à leur admission sur le territoire français.

C'est un espace clos de surveillance, de contrainte et de privation de liberté pour les empêcher de pénétrer sur le territoire. A leur arrivée en ZA, on leur confisque leur passeport et leur smartphone. Pour téléphoner à un avocat, à une association ou à des proches, il faut payer des cartes de téléphone.

Quatre murs, des grillages, des barbelés, des grilles anti-

évasion et des caméras de surveillance, le bruit des avions qui décollent, des trains ou des bateaux qui repartent. Voilà à quoi ressemble une zone d'attente. L'attente, c'est la combinaison d'une triple incompréhension pour les personnes migrantes. L'incompréhension face à des lois, des procédures et une langue qu'elles ne connaissent généralement pas ou peu. L'incompréhension face aux droits qui ne leur sont pas ou insuffisamment expliqués. L'incompréhension face à la punition que représente l'enfermement par rapport au non-respect supposé des règles de franchissement des frontières et /ou de séjour en France. L'attente, c'est enfin l'angoisse d'être à tout moment renvoyé de force, parfois avec violence, vers un pays que l'on a quitté.

Etre enfermé en zone d'attente, c'est être confronté quasiment tous les jours aux situations suivantes : ne pas pouvoir se soigner, ne pas manger à sa faim, dormir dans des locaux insalubres ou aux conditions d'hygiène dégradées, voir la police refuser d'enregistrer sa demande d'asile, n'obtenir aucune information sur ses droits et sa situation précise, ne pas avoir accès à un interprète ou un avocat, être renvoyé sans voir un juge, souffrir de stress post-traumatique, surtout pour les enfants, faire une fausse couche à un stade avancé de grossesse sans assistance médicale. Etre enfermé en zone d'attente, c'est aussi parfois être stigmatisé, victime de propos racistes, sexistes et LGBTphobes, de pressions, d'intimidations et de violences. Etre enfermé à la frontière, notamment entre la France et l'Italie, c'est aussi, parfois, être victime de détention arbitraire. Enfin, être enfermé en zone d'attente, c'est parfois finir en prison car on a refusé d'être renvoyé dans un pays que l'on a fui.

Droits fondamentaux

Depuis 30 ans, l'Anafé apporte une assistance juridique à des personnes enfermées en ZA. Notre constat est sans appel : il

est illusoire de penser qu'on peut enfermer des personnes en respectant leur dignité et leurs droits. Les priver de liberté aux frontières, c'est générer des souffrances et de la violence. Par leurs pratiques, les autorités françaises violent quotidiennement les droits fondamentaux au nom d'une obsession de l'enfermement. Les politiques migratoires actuelles sont inefficaces et mettent en danger les personnes exilées en les condamnant à emprunter des routes dangereuses et mortelles.

Nous appelons donc à résister aux discours et aux logiques sécuritaires. Résistons aux tentations d'un recul toujours plus grave des droits fondamentaux ! Résistons aux injonctions quotidiennes du «tout enfermement» !

Nous appelons à refuser le Pacte européen sur la migration et l'asile qui entend exporter le modèle de la zone d'attente française à toutes les frontières extérieures de l'Europe. Rompons avec les politiques européennes d'enfermement !

Se mobiliser contre l'enfermement administratif des personnes étrangères est devenu une nécessité pour garantir leur sécurité, leur santé physique et mentale, voire leur vie. C'est aussi une nécessité civique et politique. L'abolition de l'enfermement des étrangers est un prérequis indispensable à toute politique migratoire qui respecterait enfin les valeurs démocratiques et humanistes de la France. La liberté, l'égalité et la fraternité ne sont pas compatibles avec les logiques de mise à l'écart, d'invisibilisation, de stigmatisation et d'enfermement d'enfants et d'adultes étrangers.

Qu'il soit mis fin à cette honte !

Source

: https://www.liberation.fr/idees-et-debats/tribunes/refugies-fermons-les-zones-dattente-20220117_PZJRXT6S55GHLIBCFW2XWLWUU/